

IMOVAX^{MD} Rage – Vaccin antirabique inactivé (CCD) [Pour l'immunisation avant exposition]



Demandez à votre fournisseur de services de santé si ce vaccin vous convient.

Qu'est-ce que la rage ?

La rage est une infection virale qui touche le cerveau et qui se propage par le contact direct avec un animal infecté. Il s'agit d'une maladie mortelle présente sur tous les continents, sauf en Antarctique.

Comment la rage est-elle transmise ?

Le virus de la rage est transmis par un animal infecté dont la salive entre en contact avec vous, c'est-à-dire si l'animal vous mord, vous griffe ou lèche une égratignure ou une plaie dont vous seriez porteur.

Quels sont les animaux qui sont le plus souvent infectés par la rage ?

Les types d'animaux qui sont le plus souvent infectés par la rage peuvent varier d'un pays à l'autre. Au Canada, (aussi appelés mouffettes), les chauves-souris, les rats laveurs, les renards, les bovins, les chiens errants et les chats sont les animaux sauvages porteurs de la rage les plus courants. Cette maladie est plus répandue dans les parties du monde en développement où des animaux errants vivent à proximité des êtres humains. Le CDC estime qu'environ 59 000 personnes meurent de la rage chaque année, principalement en Asie et en Afrique. La principale voie d'exposition est la morsure d'un animal infecté. À noter que ces dernières années, la rage liée aux chauves-souris est devenue le problème de santé publique le plus important pour la rage dans les Amériques et les Caraïbes. Les enfants peuvent être exposés à un plus grand risque de contracter la rage, car ils sont plus susceptibles de toucher des animaux errants, et moins enclins à les signaler. Rappelez-vous que les animaux atteints de la rage ne sont pas tous hargneux ou méchants; certains sont paisibles et dociles.

Comment puis-je me protéger ?

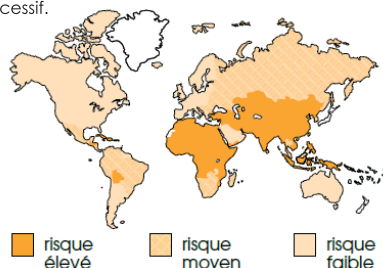
La vaccination par IMOVAX^{MD} Rage avant tout contact potentiel avec un animal infecté réduira le nombre d'injections dont vous aurez besoin en cas d'exposition à la rage. Il s'agit d'une mesure de protection particulièrement importante pour les voyageurs se rendant dans des régions à risque élevé où l'accès à une prophylaxie antirabique post-exposition est limité. Vous recevrez trois injections pour l'immunisation avant exposition :

- deux injections à une semaine d'intervalle;
- une troisième injection deux semaines après la deuxième injection.

Il est possible que les personnes dont le système immunitaire est affaibli, que ce soit en raison d'une maladie ou d'un traitement, n'obtiennent pas la protection attendue suite à l'administration du vaccin. Votre fournisseur de services de santé pourra effectuer une analyse sanguine pour déterminer votre degré de protection.

La vaccination est une mesure de prévention importante contre la rage, mais elle ne confère pas

une protection à 100 %. On recommande aux voyageurs de faire preuve de prudence lorsqu'ils se trouvent à proximité d'animaux dont le comportement leur semble suspect, et d'être en tout temps conscients de leur environnement. Consultez votre fournisseur de services de santé pour connaître les façons dont vous pouvez vous protéger de l'exposition aux maladies transmises par les animaux. Présentez-vous un trouble du saignement ou prenez-vous des médicaments fluidifiant le sang ? Informez la personne qui vous administre l'injection de votre état de santé. L'injection doit être effectuée avec soin pour éviter un saignement excessif.



Qui devrait recevoir le vaccin ?

Les personnes qui voyagent dans une région à risque de rage devraient envisager de recevoir IMOVAX^{MD} Rage avant l'exposition. Au nombre des autres candidats à la vaccination figurent les personnes qui peuvent courir un risque élevé de contact avec des animaux enragés; par exemple, certains travailleurs de laboratoire, les vétérinaires, les agents de contrôle des animaux et de protection de la faune, les spéléologues et les personnes qui pratiquent la chasse et le piégeage dans des régions à risque élevé.

Qui ne devrait pas recevoir IMOVAX^{MD} Rage avant l'exposition ?

- Toute personne présentant une allergie grave connue au vaccin ou à l'un de ses composants. Pour éviter les effets secondaires et assurer une utilisation appropriée, parlez-en à votre professionnel de la santé avant que vous ou votre enfant preniez IMOVAX^{MD} Rage. Parlez de tout problème de santé ou de tout problème de santé que vous pourriez avoir, y compris si vous avez des allergies à ce vaccin ou à ses ingrédients ou composants du contenant
- Ou quiconque souffrant d'une maladie aiguë avec une infection ou de la fièvre. Attendez d'être en bonne santé avant de recevoir ce vaccin;
- Les femmes enceintes devraient consulter leur fournisseur de services de santé au sujet des risques et effets bénéfiques de la vaccination par IMOVAX^{MD} Rage.

Si vous avez été exposés au virus de la rage, vous devez recevoir le vaccin, sans égard à toute autre maladie dont vous pourriez souffrir.

Y a-t-il des effets secondaires ?

Certaines personnes qui reçoivent IMOVAX^{MD} Rage peuvent avoir des effets secondaires tels que ganglions lymphatiques enflés, urticaire, éruption cutanée, essoufflement, respiration sifflante, maux de tête, étourdissements, nausées, douleurs abdominales, vomissements, diarrhée, douleurs musculaires, douleurs articulaires, gêne corporelle, fièvre ou frissons. Certaines personnes qui reçoivent IMOVAX^{MD} Rage peuvent ressentir des douleurs, des rougeurs, des enflures, des ecchymoses ou des démangeaisons à l'endroit où l'aiguille a été injectée. Des troubles du système nerveux ont été signalés après le vaccin antirabique, mais cela arrive si rarement que l'on ne sait pas s'ils sont liés au vaccin. Un vaccin, comme tout médicament, peut causer de graves problèmes, tels que des réactions allergiques graves. Le risque qu'IMOVAX^{MD} Rage cause des dommages graves est extrêmement faible. Les petits risques associés à IMOVAX^{MD} Rage sont bien moindres que les risques associés à la rage. Informez votre médecin, votre infirmière ou votre pharmacien dès que possible si vous ne vous sentez pas bien après avoir reçu IMOVAX^{MD} Rage. Ce n'est pas une liste complète des effets secondaires. Si vous avez un symptôme ou un effet secondaire gênant qui n'est pas répertorié ici ou qui devient suffisamment grave pour interférer avec vos activités quotidiennes, parlez-en à votre professionnel de la santé.

Aurai-je besoin un jour de recevoir une nouvelle vaccination par IMOVAX^{MD} Rage ?

Quiconque entre en contact avec un animal soupçonné d'avoir la rage doit envisager une vaccination post-exposition par IMOVAX^{MD} Rage.

Une décision concernant la prise en charge de la personne que l'on soupçonne atteinte de la rage doit être prise rapidement et en faisant preuve de discernement, étant donné que tout retard dans l'administration de la série vaccinale réduira son efficacité, et que la maladie est presque toujours mortelle une fois que les symptômes apparaissent. Si vous êtes exposé et que avez préalablement reçu une série vaccinale complète avant exposition, vous aurez besoin de deux injections post-exposition. Si vous n'avez pas reçu la série vaccinale complète avant l'exposition, vous aurez besoin de recevoir cinq injections du vaccin post-exposition, de même que de l'immunoglobuline antirabique. Votre fournisseur de services de santé pourra vous donner des renseignements complets sur les modalités d'administration de ces produits.

Une dose de rappel pourrait être recommandée après deux ans si vous vous rendez dans une région à risque de rage, ou si vous courez un risque persistant d'exposition à cette maladie.

Conseil important pour votre santé

En cas de morsure ou de griffure par un animal susceptible d'avoir la rage, nettoyez immédiatement la plaie pendant plusieurs minutes avec beaucoup de savon et d'eau propre. Consultez immédiatement un médecin pour recevoir un traitement, même si vous avez reçu un vaccin contre la rage.

Remarque : Les zones d'endémie changent au fil du temps. Consultez votre fournisseur de services de santé pour avoir toutes les informations à jour sur les risques de maladie à votre destination.

AVERTISSEMENT : Le présent document vise uniquement à fournir de l'information générale et n'est pas destiné à remplacer, de quelque façon que ce soit, les conseils, les soins médicaux ou les traitements prodigués par un fournisseur de soins de santé. Veuillez consulter votre fournisseur de services de santé si vous avez une moindre question. Ce document ne constitue pas un consentement éclairé de votre part à un traitement ou à des soins médicaux, quels qu'ils soient, et ne doit pas être considérée comme tel.



MAT-CA-2500114 F V1.0 mars 2025. © 2025 Sanofi Pasteur Limitée, IMOVAX^{MD} est une marque déposée de Sanofi Pasteur.

Consultez votre d'assurance privé pour obtenir plus d'information sur la couverture IMOVAX^{MD} Rage. Numéro d'identification du médicament (DIN): 01908286.

SANOFI - 1755 Steeles Avenue West - Toronto - ON - Canada - M2R 3T4 Tel: 416.667.2700 - www.sanofi.ca